

APPARITEUR OU APPARITRICE - GYMNASÉ VIE ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTAIRE

Fondé à Montréal en 1928 par les Pères jésuites, acquis et dirigé par une corporation laïque depuis 1986, le Collège Jean-de-Brébeuf est un établissement d'enseignement privé agréé. Le Collège compte quelque 400 employés et accueille environ 1200 étudiants au cours secondaire et près de 1650 étudiants au cours collégial.

Brébeuf poursuit sa mission d'excellence en formant les leaders de demain dans un environnement extraordinaire au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du régisseur des services communautaires, le travail de l'appariteur consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les étudiants en préparant et en mettant à leur disposition les installations nécessaires à la réalisation d'activités sportives, activités sociales et culturelles qui se déroulent au gymnase ou au complexe sportif.

- L'appariteur installe, démonte et range les appareils et les équipements sportifs, et met à la disposition des utilisateurs tout le matériel exigé pour les activités sportives, pour les autres activités d'enseignement ou pour les activités sociales et culturelles.
- Il effectue les opérations relatives au prêt du matériel et des appareils, en fait la récupération et, le cas échéant, en explique le fonctionnement aux usagers.
- Il exécute des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux d'entretien, de réparation et d'ajustement simple du matériel.
- Il tient l'inventaire du matériel, prépare des réquisitions et, sur réception du matériel, s'assure que celui-ci est conforme aux spécifications inscrites sur la réquisition.
- Il procède aux réservations, vérifications et à l'entretien du matériel dédié aux stages de plein air.
- Il effectue des travaux administratifs simples, tels que les transactions reliées aux droits d'entrée et locations. Il répond au téléphone et donne les renseignements généraux.
- Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

EXPERTISE RECHERCHÉE

- Détenir un diplôme de 5^e secondaire ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Posséder une bonne maîtrise du français écrit et oral;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais;
- Être polyvalent, courtois, aimer travailler en équipe et avec le public;
- Détenir une certification en premiers soins et une expérience pertinente dans le domaine des sports serait un atout.

UN EMPLOYEUR DE CHOIX

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel de soutien administratif, technique et manuel ». Il s'agit d'un poste à temps partiel (en remplacement) pour la période de novembre 2018 à juin 2019 (avec une possibilité de prolongation jusqu'en août). L'horaire est de 30 heures par semaine, soit du vendredi au dimanche, de 13 h à 23 h (heures sujettes à changements) pour un taux horaire variant entre 17,47 \$ et 19,18 \$. Il y a une possibilité d'heures additionnelles à la salle d'entraînement (selon les compétences). De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- la possibilité de formations gratuites;
- l'accès gratuit à une salle d'entraînement;
- plusieurs activités sociales;
- un nombre avantageux de jours de vacances;
- un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité);
- le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RRPE);
- et plus encore -> [Un employeur de choix](#).

CANDIDATURES

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre leur candidature **avant le vendredi 19 octobre 2018 à 16 h** en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#). Celles déjà inscrites dans notre banque de candidatures peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions.

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Collège Brébeuf.